

# RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi<sup>e</sup> Colloque international de l'Aidelf  
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Les premiers baby-boomers sont-ils mieux préparés financièrement pour leur retraite que leurs parents au même âge ? Une comparaison Québec-Ontario<sup>1</sup>

---

Jacques LEGARE  
Amélie COSSETTE  
Université de Montréal

## Introduction

Au début des années 90, Richard A. Easterlin (Easterlin et *al.*, 1993) publia, dans la revue *Population and Development Review*, un article phare intitulé : « Will the baby boomers be less well off than their parents ? Income, wealth and family circumstances over the life cycle in the United States ». Si la question était posée de façon très pertinente, la réponse ne pouvait qu'être très approximative, les baby boomers étant à peine au milieu de leur vie active. Près de vingt ans plus tard, à la veille de l'entrée dans la retraite des premiers boomers, la réponse risque d'être mieux cernée.

Cette communication est consacrée à l'examen des préparatifs financiers à la retraite des premiers boomers québécois et ontariens en comparant leur situation en matière de revenu et de patrimoine avec celle de leurs parents au même âge. La non-homogénéité des boomers en matière de revenu qui place certains d'entre eux dans un état de plus grande vulnérabilité sera aussi abordée. L'objectif est double, puisqu'il vise à la fois à mettre en lumière l'adéquation financière ainsi que les catégories vulnérables potentielles en ce qui a trait à la préparation financière à la retraite des premiers baby-boomers qui prendront leur retraite d'ici une dizaine d'années. Elle a pour but de mettre à jour une partie d'une recherche antérieure sur ce thème au Québec (Mo et Légaré, 2006, 2007 et 2010), en utilisant les données du recensement canadien de 2006 devenues depuis peu disponibles.

## 1. Méthodologie

### 1.1. La comparaison intergénérationnelle

La comparaison intergénérationnelle constitue l'approche essentielle de la présente recherche. Selon la théorie du cycle de vie, la richesse qui s'accumule durant la vie professionnelle d'un individu sert principalement à financer sa consommation à la retraite. Dans ce sens, plus la richesse d'un individu est bien accumulée avant la retraite, plus il est financièrement à l'aise à la retraite. Macroscopiquement, plus une génération se prépare mieux financièrement à la retraite, plus la santé financière des retraités de cette génération est assurée. En faisant la revue des études importantes publiées depuis 1993 sur la préparation financière à la retraite des baby-boomers aux États-Unis, une étude récente du Congressional Budget Office of the United States (CBO) (Congressional Budget Office of the United States, 2003) souligne que la comparaison intergénérationnelle constitue une des approches efficaces qui ont été appliquées pour mettre en lumière les perspectives financières des personnes âgées de demain. Cette méthode permet d'examiner l'expérience du cycle de vie des cohortes de naissance successives, afin que l'on puisse comparer l'état actuel des boomers avec celui de leurs parents

---

<sup>1</sup> Texte d'une communication présentée lors du Seminar on The family, the market or the State ? Intergenerational economic support in an ageing society, jointly organised by the IUSP Scientific Panel on the Impacts of Population Ageing and AIDELF, Geneva, Switzerland, 23-24 June 2010

au même âge et, de là, estimer la possibilité de la continuation à la retraite des différences observées.

Les baby-boomers sont en général identifiés comme étant la cohorte de personnes nées entre 1946 et 1966. Plus particulièrement, la présente étude examine la situation des premiers boomers nés en 1946-1955, afin de répondre aux besoins d'information des organisations gouvernementales qui sont préoccupées en premier lieu de la situation des personnes qui prendront leur retraite au cours des prochaines années. L'étude de la préparation financière à la retraite des premiers boomers est donc plus appropriée que celle sur tous les boomers, compte tenu de l'achèvement de leur processus de préparation à la retraite. Cela constitue un avantage de la présente étude par rapport aux études américaines sur le même sujet, qui ont été menées au début des années 1990 qui, étaient limitées par le fait que les baby boomers étaient âgées de 25 à 45 ans (Easterlin *et al.*, 1993 ; CBO, 1993).

Au Québec, l'âge moyen à la maternité était d'environ 29,5 ans chez les cohortes nées en 1916-1925 (ISQ, 2004). De là, par souci de simplification, ces dernières seront considérées, dans la présente étude, comme les cohortes de parents des premiers boomers nés en 1946-1955, avec un intervalle d'âge moyen de 30 ans entre les deux générations.

## 1.2. La comparaison interrégionale

Il est de bon ton au Canada de comparer l'évolution socio-économique au Québec et en Ontario, qui sont les deux provinces les plus peuplées au Canada. Étant donné le climat social dans lequel ont vécu les baby boomers de ces deux provinces, est-ce que leur préparation financière pour la retraite est très différente ?

## 1.3. La préparation financière à la retraite

La préparation financière à la retraite est mesurée dans la présente étude par des variables sur le revenu et le patrimoine.

### 1.3.1. Le revenu individuel ajusté

Étant donné les objectifs de recherche, il n'est pas pertinent ici d'utiliser la mesure traditionnelle du revenu, à savoir le revenu individuel. Si l'on utilise le revenu individuel, il ne reflète pas nécessairement le bien-être économique de cette personne, parce que le revenu est souvent partagé parmi les membres de la famille, et qu'il existe des économies d'échelle de la famille. De fait, une famille de six personnes ne nécessite pas le double du revenu d'une famille de trois personnes pour avoir le même niveau de vie. Cependant, l'objectif de la présente étude est justement d'examiner l'adéquation financière à la retraite dans le sens du bien-être économique. Par conséquent, il nous apparaît inadéquat d'utiliser les indicateurs de revenu individuel et de revenu familial.

Le revenu est une variable clé dans l'évaluation de la préparation financière à la retraite. En général, il reflète à la fois la capacité de l'épargne économique en vue de la retraite des individus en âge de travailler, et leur capacité à accumuler de la richesse, laquelle constitue un des piliers du maintien de leur niveau de vie une fois retraité.

Ainsi, en vue d'éviter ces limites, nous introduisons « le revenu individuel ajusté » qui est calculé à partir du revenu de la famille<sup>2</sup>, en divisant le revenu familial par la racine carrée de la taille de la famille plutôt que par la taille elle-même de la famille. À titre d'exemple, pour une

---

<sup>2</sup> Étant donné qu'à certains recensements on observe une non-disponibilité des données sur le revenu de la famille, nous utilisons dans la présente étude le revenu du ménage comme substitut. À noter que, à titre d'exemple, au recensement de 2001, 94,4% de la population québécoise ayant 15 ans ou plus habitent seules ou dans le ménage est en effet une famille. Pour eux, leur revenu du ménage est en effet aussi leur revenu de famille.

famille de 4 personnes qui dispose d'un revenu de 40 000 dollars, la valeur du revenu individuel ajusté est, pour chaque membre de cette famille, de 20 000 dollars ( $40000/\sqrt{4}$ ) au lieu de 10 000 dollars ( $40000/4$ ). L'équivalence « racine carrée » est une approche communément utilisée (Yamada, 2002), bien qu'elle soit arbitraire. Dans la présente étude, le revenu est mesuré par la médiane du revenu individuel ajusté, en dollars constant de 2005.

### **1.3.2. Le patrimoine mesuré par la possession de son logement**

À la différence de l'approche traditionnelle qui ne tient compte que du revenu, la présente étude examine la préparation financière à la retraite des futures personnes âgées, en tenant compte, non seulement de leur revenu, mais également de leur richesse accumulée. En effet, non seulement la richesse accumulée est un indicateur important de l'état de la préparation financière à la retraite, mais elle fait également de plus en plus partie intégrante des ressources financières des retraités.

### **1.4. La comparaison homme-femme**

Le fait que les femmes aient des revenus individuels moindre que les hommes est, depuis longtemps, très bien documenté. (Abowd et Killingsworth, 1983 ; Silvera, 1996; Makepeace et al., 1999 ; Stier et Mandel, 2009) Est-ce que dans la retraite, les femmes risquent de se retrouver dans une situation économique très défavorable par rapport aux hommes ? Et à quel point, cela pourrait être lié à une préparation différente dans la vie active ?

### **1.5. Les catégories socio-économiques vulnérables**

La non-homogénéité des boomers en matière de revenu risque de placer certains d'entre eux dans un état de plus grande vulnérabilité au moment de la retraite. Il est donc normal que l'on observe que certains baby-boomers appartenant à certaines catégories socio-économiques auront un revenu moindre que la moyenne ou la médiane. Pour nous cependant, il en faut plus pour risquer d'être vulnérable. À défaut de pouvoir les comparer avec leurs parents dans ce cas de figure, nous comparerons les baby boomers âgés de 50-59 ans en 2006 avec des individus de même catégorie 25 ans plus tôt. En principe, on s'attendrait que pour chaque catégorie socio-économique, on devrait observer une certaine amélioration dans le revenu sur une période de 25 ans. Quand ce ne sera pas le cas, on déclarera que ces baby boomers font partie d'une catégorie vulnérable au niveau de leur bien-être face à leur retraite.

## **2. Données**

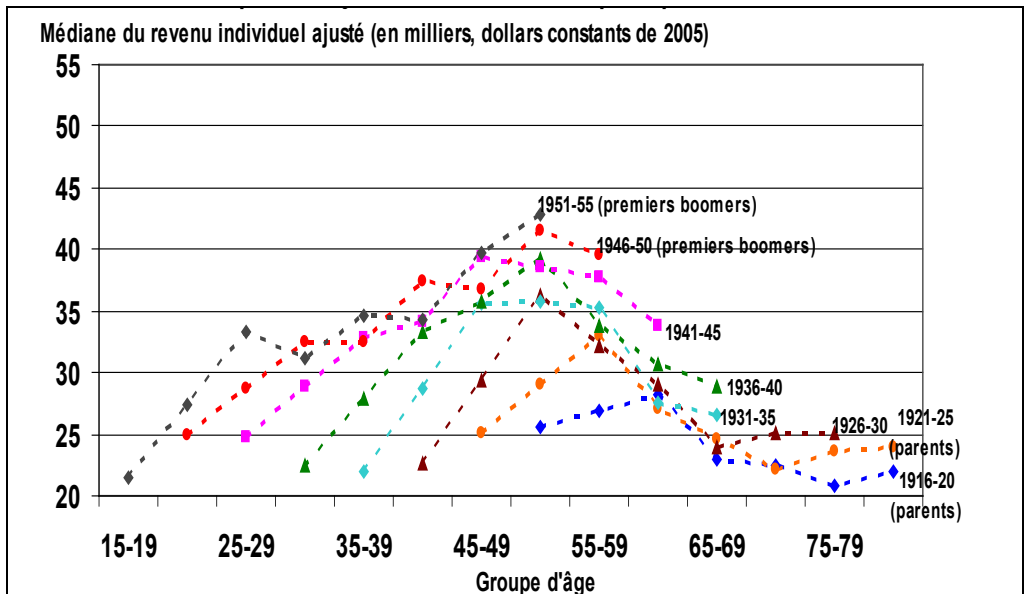
Les recensements canadiens recueillent à tous les cinq ans des données sur le revenu des individus, de la famille et des ménages de même que sur la possession de son logement. Les données utilisées ici sont celles des recensements canadiens de 1971 à 2006. Pour évaluer si les baby-boomers sont mieux préparés que leurs parents, nous ferons une comparaison intergénérationnelle en prenant le profil du cycle de vie de chacune des cohortes. En effet, les cohortes peuvent être suivies d'un recensement à l'autre. Par exemple, la cohorte de personnes nées en 1946-1950 est âgée de 20-24 ans au recensement de 1971, de 25-29 ans en 1976, de 30-34 ans en 1981, de 35-39 ans en 1986, de 40-44 ans en 1991, de 45-49 ans en 1996, de 50-54 ans en 2001 et de 55-59 ans au recensement de 2006. Par le même principe que la cohorte des baby-boomers, nous pouvons suivre le profil du cycle de vie de la cohorte de leurs parents.

### 3. Résultats

#### 3.1. Le revenu individuel ajusté

L'approche intergénérationnelle montre clairement que le revenu est nettement croissant jusqu'à environ 50 ans pour décroître par la suite et que, à chaque âge, la génération plus jeune est avantagée.

FIGURE 1 : MÉDIANE DU REVENU INDIVIDUEL AJUSTÉ, PROFIL DU CYCLE DE VIE DE COHORTES SPECIFIQUES, QUÉBEC



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

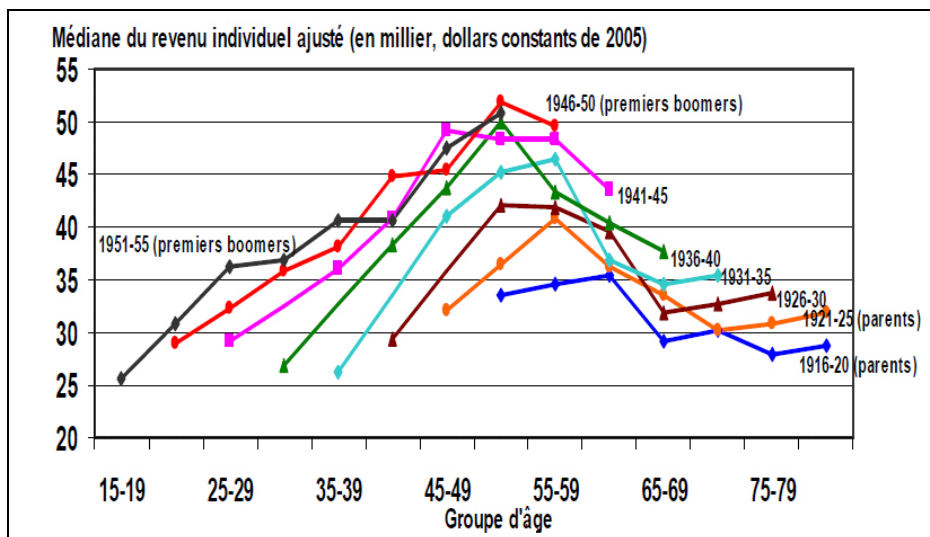
À l'encontre de la vision négative répandue sur la préparation financière à la retraite des baby-boomers, la présente étude révèle que, à l'âge de 45-54 ans, les premiers boomers ont eu en moyenne un revenu considérablement plus élevé que leurs parents au même âge. Le revenu<sup>3</sup> des boomers nés en 1946-1950 a atteint plus de \$40 000 par personne à l'âge de 50-59 ans. En comparaison, chez les individus appartenant à la cohorte de leurs parents, soit celle née en 1916-1920, leur revenu était de moins de \$30 000 par personne au même âge. (Figure 1).

De plus, nos résultats suggèrent que l'avantage du revenu des premiers boomers par rapport à leurs parents au même âge existe probablement chez tous les groupes d'âge actifs. Parce que les données sont incomplètes, nous ne pouvons pas comparer directement le revenu des premiers boomers avec celui de leurs parents à tous les âges actifs. Toutefois, la tendance donnée par le phénomène tout au long du cycle de vie nous amène à penser de la sorte.

On constate pour l'Ontario des tendances semblable, tant pour les baby-boomers que leurs parents. (Figure 2)

<sup>3</sup> Le revenu est mesuré par la médiane du revenu individuel ajusté, en dollars constants de 2005, dans la présente section, sauf mention contraire.

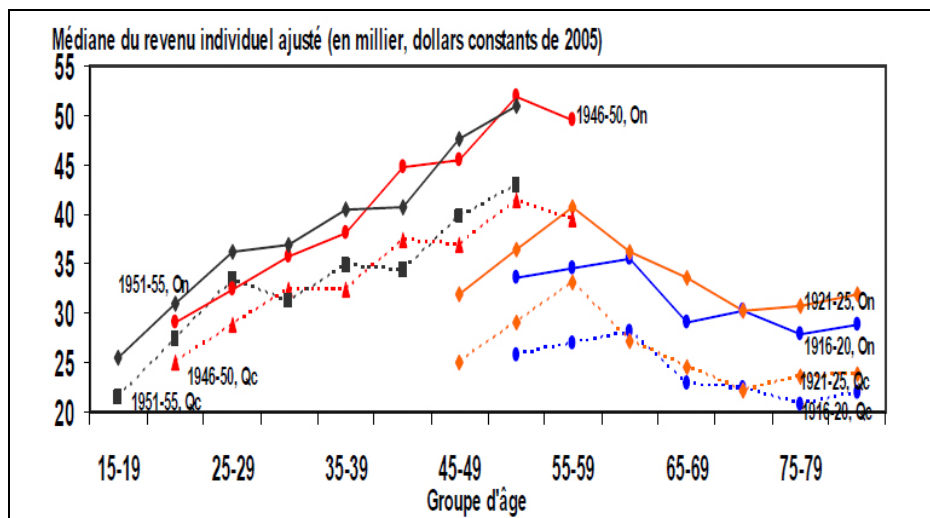
FIGURE 2 : MEDIANE DU REVENU INDIVIDUEL AJUSTE, PROFIL DU CYCLE DE VIE DES COHORTES SPECIFIQUES, ONTARIO



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

Lorsque l'on place sur une même figure les tendances pour les deux provinces (Figure 3), le constat est très clair. Même si dans les deux cas de figure, les baby-boomers ont des revenus plus élevés que leurs parents au même âge, les niveaux pour le Québec sont nettement plus bas que pour l'Ontario.

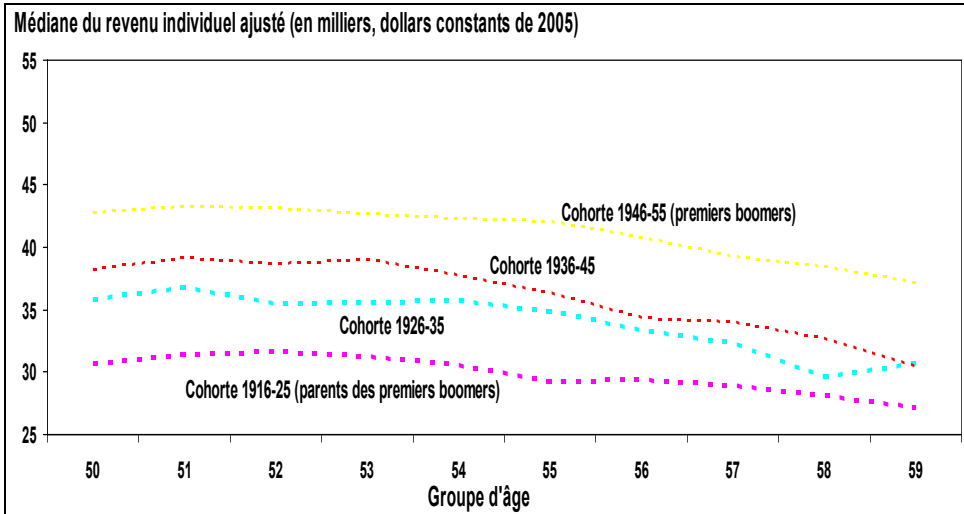
FIGURE 3 : MEDIANE DU REVENU INDIVIDUEL AJUSTE, PREMIERS BOOMERS ET LEURS PARENTS, QUEBEC ET ONTARIO



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

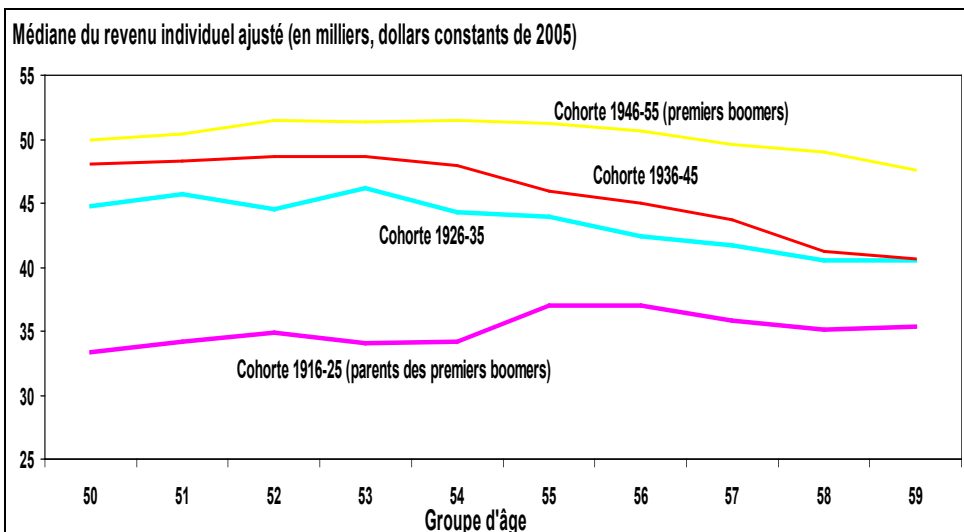
Maintenant, à quel point le revenu des premiers boomers est-il plus élevé que celui de leurs parents ? En termes de revenu individuel ajusté, tant pour le Québec (Figure 4) que l'Ontario (Figure 5), la réponse est à peu près de 60%. Ce chiffre résulte de la comparaison des revenus de la cohorte de 1946-1955 et de la cohorte de 1916-1925 à l'âge de 50-59 ans.

FIGURE 4 : MÉDIANE DU REVENU INDIVIDUEL AJUSTÉ, COMPARAISON ENTRE LES PREMIERS BOOMERS ET LEURS PARENTS À L'ÂGE DE 50-59 ANS, QUÉBEC



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

FIGURE 5 : MÉDIANE DU REVENU INDIVIDUEL AJUSTÉ, COMPARAISON ENTRE LES PREMIERS BOOMERS ET LEURS PARENTS À L'ÂGE DE 50-59 ANS, ONTARIO



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

### 3.2. Le patrimoine : la possession du logement

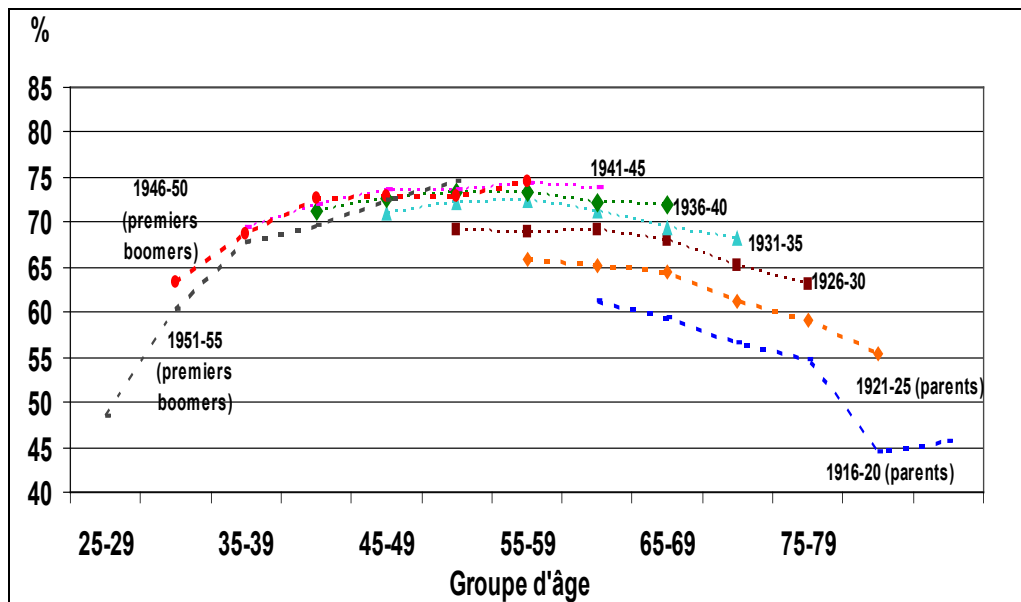
Est-ce que l'avantage, observé un peu plus haut, du revenu des premiers boomers par rapport à leurs parents est reflété sur la différence du patrimoine ? Pour répondre à cette question, nous examinons ici la propriété du logement des premiers boomers.

La figure 6 présente le profil du cycle de vie de la propriété du logement des générations nées durant la période de 1916 à 1955. On constate en premier lieu que, chez les générations nées avant 1941, la proportion des personnes dans les ménages dont la maison est possédée par un des membres du ménage a augmenté considérablement d'une génération à l'autre, alors que chez les générations nées entre 1941 et 1955, la tendance est moins claire par génération.

En conséquence, il est raisonnable d'estimer que, en général, au Québec, la proportion serait plus élevée chez les premiers boomers que chez leurs parents au même âge, alors qu'en Ontario (Figure 7), il y a très peu de différences entre les générations au-delà de 35 ans, sauf pour la génération 1916-1920.

Si la comparaison Québec-Ontario pour le revenu laissent voir des mêmes tendances mais à des niveaux différents, on ne peut en dire autant pour la possession du logement. En effet on constate ici deux tendances très différentes. (Figure 8) En Ontario, le niveau est en gros le même pour les baby boomers et leurs parents entre 75 et 80 % au-delà de 35 ans, alors qu'au Québec, les parents des baby-boomers ont été nettement moins favorisés que leurs enfants ou que leurs compatriotes ontariens.

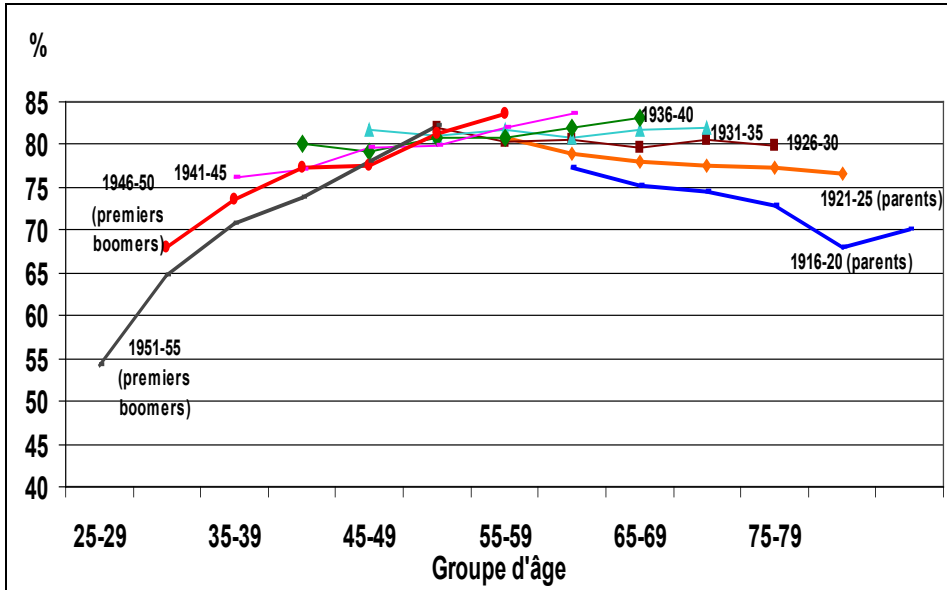
FIGURE 6 : PROPORTION DES PERSONNES DANS LES MENAGES DONT LA MAISON EST POSSEDEE PAR UN DES MEMBRES DU MENAGE : PROFIL DU CYCLE DE VIE DE COHORTES SPECIFIQUES, QUEBEC



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

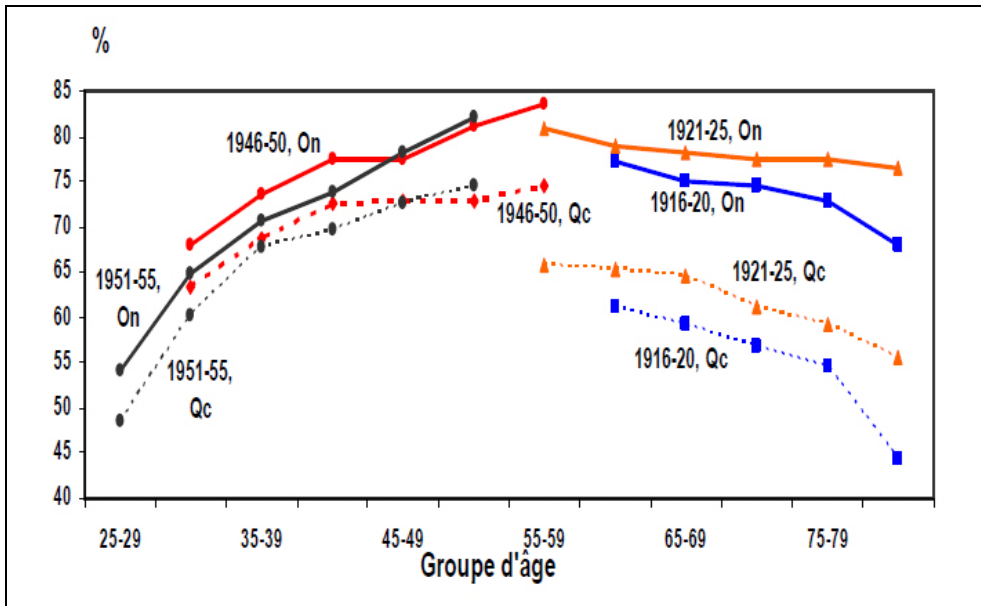


FIGURE 7 : PROPORTION DES PERSONNES DANS LES MENAGES DONT LA MAISON EST POSSEDEE PAR UN DES MEMBRES DU MENAGE : PROFIL DU CYCLE DE VIE DE COHORTES SPECIFIQUES, ONTARIO



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

FIGURE 8 : PROPORTION DES PERSONNES DANS LES MENAGES DONT LA MAISON EST POSSEDEE PAR UN DES MEMBRES DU MENAGE : PREMIERS BOOMERS ET LEURS PARENTS, QUEBEC ET ONTARIO



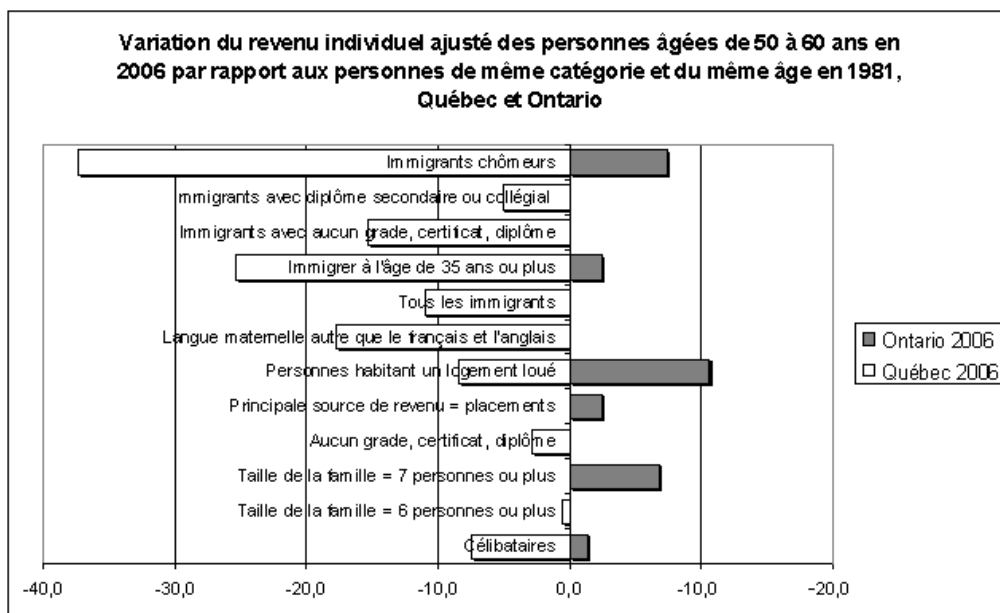
Source : Calculs effectués par les auteurs à partir des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 ainsi que le fichier maître de 2006.

### 3.3. La comparaison homme-femme

Tel que dit précédemment, notre but est d'analyser le bien-être économique des individus par la variable du revenu individuel ajusté qui dans un ménage est le même pour chaque membre du ménage, qu'il soit homme ou femme. Néanmoins lorsque l'on fait une analyse par sexe, on observe systématiquement que en moyenne les hommes ont un revenu individuel ajusté légèrement plus élevé que pour les femmes du en grande partie aux ménages dirigés par une femme seule. L'inégalité est observé pour toutes les générations, légèrement plus faible pour les générations des baby boomers que pour leurs parents et aussi légèrement plus faible pour les ontariens que pour les québécois.

### 4. Certains baby boomers plus vulnérables que d'autres

On observe moins de catégories vulnérables pour les baby boomers en 2006 en Ontario qu'au Québec et en général l'écart par rapport à la moyenne y est moindre. (Figure 9) Même si la catégorie « immigrant » n'est observé qu'au Québec, les immigrants ayant migré à l'âge de 35 ans ou plus ou étant chômeurs en 2005 se retrouvent dans une catégorie vulnérable tant en Ontario qu'au Québec. Il en est de même pour les personnes qui ne sont propriétaires de leur logement ou qui sont célibataires ou qui viennent de familles très nombreuses.



Source : Données calculées à partir du fichier de microdonnées du recensement de 1981 et du fichier maître de 2006

### Conclusion

La présente étude de la préparation financière à la retraite comparant le Québec à l'Ontario est très sommaire et ne tenait compte que de la variable revenu. On a montré ailleurs (Mo et Légaré, 2007) qu'il y a lieu de prendre en compte d'autres variables pour essayer de prévoir le bien-être économique des baby-boomers dans leur retraite. C'est la disponibilité de données récentes, celles du recensement canadien de 2006 qui nous a incités à valider certains résultats dans notre recherche antérieure. Rappelons qu'antérieurement pour essayer de

répondre au questionnement d'Easterlin, nous avons alors non seulement étudié la variable revenu mais aussi l'adhésion aux programmes de pensions. De plus, l'analyse du contexte démographique relative à l'adéquation financière à la retraite comprenait de son côté des variables sur l'espérance de vie, le nombre d'enfants, l'état matrimonial et le mode de cohabitation. Seule une mise à jour complète permettra d'éclairer de façon plus sécuritaire le futur bien-être économique des baby-boomers dans les années à venir.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABOWD J.M. et M.R. KILLINGSWORTH. 1983. « Sex, Discrimination, Atrophy, and the Male-Female Wage Differential ». *Industrial Relations. Journal of Economy and Society* Berkeley, Cal., vol. 22, n° 3, pp. 387-402.
- CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE (CBO). 2003. *Baby Boomers Retirement Prospects : An Overview*, Washington D.C., Congress of the United States.
- CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE (CBO). 1993. *Baby Boomers in Retirement. An Early Perspective*, Washington, D.C., Congress of the United States.
- EASTERLIN R.A. *et al.*, 1993, « Will the Baby Boomers Be Less Well Off Than Their Parents ? Income, Wealth, and Family Circumstances Over the Life Cycle in the United States », *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3. pp. 497-522.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2004. *La situation démographique au Québec, bilan 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec. En ligne. [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).
- LEGARE J. et M. LONG. 2006. *L'évaluation de la préparation financière à la retraite des premiers baby-boomers québécois : deux études comparatives*, Montréal : Rapport de recherche pour le Fond québécois de recherche sur la société et la culture. En ligne : <http://www.fqrsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RFJLegare%281%29.pdf>
- LONG M. et J. LEGARE, avec la participation de Guillaume Marois. 2007. « Revenu, logement et protection en matière de pensions durant le cycle de vie de différentes générations : jusqu'à quel point les premiers boomers québécois se préparent-ils mieux à la retraite que leurs parents ? » in Hervé Gauthier (sous la direction de), *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 13, vol. 2, pp. 289-321. En ligne. [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/generation\\_vol2\\_chap13.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/generation_vol2_chap13.pdf)
- LONG M. et J. LEGARE. 2010. « Is the financial preparedness for retirement of Quebec first boomers better than that of their parents ? » in Leroy O. Stone (ed.), *Key Demographics in Retirement Risk Management*, Dordrecht, The Netherlands, Springer, Chapter 8. (submitted).
- MAKEPEACE, Gerald, Pierella PACI, Heather JOSHI et Peter DOLTON. 1999. « How Unequally Has Equal Pay Progressed Since the 1970s ? » *Journal of Human Resources* Summer 99, vol. 34, n° 3, pp. 534-556.
- SILVERA R. 1996. « Les discriminations salariales entre hommes et femmes, toutes choses inégales par ailleurs ». *Économies et sociétés* (Paris), vol. 30, n°. 11-12, pp. 199-216.
- STIER Haya et Hadas MANDEL. 2009. « Inequality in the family : The institutional aspects of women's earning contribution ». *Social Science Research*, vol. 38, n° 3, pp. 594-608.

YAMADA, A. (2002). « The Evolving Retirement Income Package. Trends in Adequacy and Equality in Nine OECD Countries », OECD, *Labour Market and Social Policy Occasional Paper*, n° 63.